

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 51

Artikel: Feuilles d'hygiène
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 22 décembre 1917 : — Au *Conteur vaudois* (Un vieil ami). — Un livre de maison jurassien (Marc Henrioud). — Vers la guerre. — Recettes. — Les guides polygottes du « Simplon ». — La Patrie suisse. — Feuilleton : Veillées de chasseurs (V. F.). — Les Robinsons de Sambre-et-Meuse. — Boutades.

AU « CONTEUR VAUDOIS »

Un ancien, fidèle et précieux ami du *Conteur* nous adresse les lignes que voici. Des amis sincères, on accepte volontiers les critiques, connaissant les bons sentiments qui les ont dictées. On peut bien accepter aussi les éloges, puisqu'ils procèdent de sentiments semblables.

Mon cher petit *Conteur*,

Si tu devais mourir, quelque chose de l'âme vaudoise s'en irait avec toi. Dès le berceau, ton existence a été associée à ce qu'a produit de meilleur notre sol natal. Tous les Vaudois qui, à un titre ou à un autre, ont honoré notre pays pendant plus d'un demi-siècle, ont été tes collaborateurs permanents ou occasionnels. Le bureau de la rédaction fut longtemps le modeste magasin de St-Laurent. Sur le petit banc, de côté, sont venus s'asseoir tour à tour Louis Vullemien, le Dr Recordon, le Dr Rouge, Louis Ruchonnet, Benjamin Dumur, C.-C. Dénéreaz, Louis Favrat, le pasteur Combe, Jules Besançon, Samuel Cuénoud, le professeur Louis Dufour et tant d'autres. Chacun apportait par plaisir une petite contribution, toujours désintéressée. Quels bons rires on y entendait au récit d'une anecdote du crû ou d'un mot pittoresque comme en trouvent parfois les Vaudois. Une affection presque touchante entourait alors le *Conteur*, parce qu'on sentait que dans ses conditions bien modestes il reflétait fidèlement l'âme du pays. On s'ingéniait à lui donner des choses intéressantes, témoin cette question que le professeur Louis Dufour vint une fois poser aux lecteurs du journal : « Comment se fait-il que, du 1^{er} au 12 janvier 1701, il n'y ait eu ni décès ni naissances dans le Pays de Vaud ? »

Et l'homme qui s'intéressait ainsi au petit *Conteur* était un savant distingué ; c'était le temps où il refusait les chaires largement rétribuées qu'on lui offrait du dehors, se contentant de servir son pays pour un modeste traitement de 3600 francs, plus une sérénade que lui donnaient les étudiants chaque fois qu'un de ces appels lui était inutilement adressé. Il est bon de rappeler ces choses-là.

Toutes les productions en patois qu'on aime à entendre encore actuellement dans nos réunions joyeuses virent le jour dans le *Conteur vaudois*. L'histoire de *Guyauve T. et Djan Davi la contara*, *Le Congrès de la paix o la Dierra daò Casino*, de Louis Favrat, furent de petits événements ; de même, *La Bataille de St-Dzagué*, de Dénéreaz. C'est aussi le *Conteur* qui eut la primeur de *Lo Corbè et lo Renard*, ce chef-d'œuvre de Louis Favrat, auquel le Grand dictionnaire de Larousse¹ a prêté sa pu-

blicité mondiale. Et le dictionnaire remarque que l'auteur vaudois a reproduit le grand fabuliste « avec des variantes, dont quelques-unes « ont une naïveté, une finesse rustique, une « malicieuse bonhomie et un réalisme pittoresque que que Lafontaine lui-même n'eût point dédaigné ».

La Mappemonde qui penche est une date dans la vie du *Conteur*. Louis Monnet n'avait cependant accepté ce joyeux article qu'avec hésitation, car les Genevois s'y amusaient un peu à nos dépens. Après tout, cela n'avait rien de vexant, et, d'ailleurs, l'auteur était le vénérable pasteur Combe, un collaborateur précieux et le meilleur des Vaudois. Ce fut un succès prodigieux. On en fit une édition illustrée à Genève ; les commis-voyageurs de cette ville, nombreux alors, s'emparèrent du *Conteur* et « lancèrent l'article », sans commission, cette fois ; les nouveaux abonnés arrivaient par centaines, de la Suisse romande et de régions avoisinantes, jusqu'à Lyon. En quelques mois, le chiffre des abonnés s'éleva de 800 à 2000 et quelques centaines. Il fait bon avoir les Genevois dans sa manche !

Louis Monnet rapporta de l'Exposition universelle, en 1878, l'histoire de *Favey et Grognez*. Elle parut d'abord dans le *Conteur*, en fragments, qu'il lisait d'avance à quelques amis, en riant de bon cœur des prouesses de ses deux héros, sans se douter que trente ans plus tard des foules de spectateurs s'en amuseraient encore davantage.

Le *Conteur* n'a guère abordé la politique. Cependant, en 1871, lorsque l'influence des victoires germaniques accéléra en Suisse le mouvement centralisateur, le *Conteur* voulut aussi dire son mot, et ce mot était bien vaudois, mais profondément suisse. Aux intellectuels d'alors qui, de l'autre côté de l'Aar, parlaient sans se gêner de la déchéance des races latines, il répondait dans un article, reproduit par le *Nouveliste* : « Pour nous, nous ne connaissons qu'une seule nationalité, la NATIONALITÉ SUISSE... » Et le *Conteur* ajoutait : « La Suisse a été heureuse tant que ses fils sont restés unis ; mais lorsqu'ils se sont mis à regarder du côté de l'étranger, l'ère des discordes civiles a commencé. » Louis Monnet ne put même se résoudre à accepter la constitution mitigée de 1874 ; comme on panachait beaucoup à l'époque, il déclara spirituellement que le *Conteur* panacherait aussi cette fois, en prenant l'o du oui et les deux n du non.

Le *Conteur* est resté vaudois et suisse, en dehors de toutes les agitations stériles ou malsaines du temps présent. A ce titre, il doit pouvoir compter sur l'appui efficace de ceux qui ont le culte de notre pays.

Un vieil ami du CONTEUR.

Feuilles d'hygiène. — Sommaire du n° du 15 décembre. — Un nouveau traitement des diarrhées infantiles : Dr Eug. Mayor. — Le remède est à la cuisine. — Sur les accidents produits par les conserves. — Recettes et conseils pratiques.

UN LIVRE DE MAISON JURASSIEN

VERS la fin du XVII^e siècle vivait à Vaulion un obscur brave homme.

Ayant acheté quelques feuilles de papier blanc confectionnés de pur chiffon, il les relia au moyen d'un vieux parchemin de l'époque de l'abbaye de Romainmôtier. Satisfait de son travail, il écrivit en tête du volume : « Ce présent livre appartient à moy qui m'appelle Isaac Martignier¹ de Vaulion, bon enfant par la grâce de Dieu. Amen, fait ce 17^e Janvier 1683. » Isaac Martignier avait sans doute l'intention de consigner dans ce recueil les événements qui fraperaient son esprit ou son imagination. Pour un motif demeuré inconnu, il n'en fit rien cependant ; mais son frère écrivit à son tour, au-dessous : « Le présent livre est à moy Pierre-Aaron Martignier de Vaulion ce huitiesme jour du mois de mars mille six cent quatre vingt six. » Ensuite il posa la plume et ne la reprit qu'en 1692, pour la passer plus tard, à son fils Abram-Tobie, secrétaire communal.

Pierre-Aaron Martignier épousa, le 21 février 1697, Frêne Michot. Il nous apprend que « la fréquentation et amitié avait commencé aux fenaïsons de l'an 1695 » et que l'« amitié » dès deux fiancés « s'augmenta toujours plus » malgré une séparation qu'on leur avait imposée et qui rendit malade la jeune fille. Au surplus, Pierre-Aaron Martignier était un homme instruit et pieux. Tout en cultivant ses terres et en remplissant ses fonctions de notaire-campagnard, il note avec soin les menus faits qui rompent la monotonie de son existence paisible, mais non exempte de tracasseries et de soucis, les durées extraordinaires de pluie ou de sécheresse, les bonnes et les mauvaises années, le prix des denrées et maints autres détails.

Ces mémoires, écrits dans un style familier et parfois savoureux nous initient aux us et coutumes d'autrefois et évoquent en même temps toute une page du passé d'une intéressante bourgade vaudoise. Ils ont été religieusement conservés dans la famille Martignier « qui nous a gracieusement autorisé à en faire quelques extraits, à l'intention du *Conteur* »²

Nous les reproduisons ci-dessous, en leur conservant, autant que possible l'orthographe originale.

Extraits du Livre de Maison de Pierre-Aaron et d'Abram-Tobie Martignier, de Vaulion (1692-1749).

1692. Nous avons achevé de moissonner quelques jours avant St-Michel.

1694. En ce temps le pot de vin³ se vendait huit batz⁴, le froment 28 batz le quarteron⁵, le messel 24 et l'orge 18 et l'avoine 11 à la taxe et règle de L. Exc. ; mais en secret et à couvert le froment s'est vendu jusqu'à 36 batz le quarteron et aussi toutes les autres graines selon valeur et qualité.

1697. Le dimanche 21 de février ont esté publiées les annonces du mariage entre moy Pierre-

¹ La famille Martignier apparaît à Vaulion avant 1400.
² Le manuscrit est actuellement en possession de M. H. Martignier, fabricant de pierres fines, à Vaulion.

³ 1 batz = environ 15 centimes.
⁴ 1 quarteron, mesure de Romainmôtier. — 16361 centimètres cubes.

¹ Lettre F, page 11.